

19^{ème} congrès du Club des villes et territoires cyclables
Discours de Jean-Marie Darmian
Vendredi 7 octobre 2011

**Madame la Vice-présidente du Grand-Dijon,
Monsieur le Vice-Président du Conseil régional,
Monsieur le Coordonnateur interministériel,
Mesdames, Messieurs les élus des villes et territoires cyclables,
Mesdames, Messieurs les représentants des associations,
Mesdames, Messieurs les entrepreneurs et professionnels du vélo,
Mesdames, Messieurs.**

Ce 19^{ème} congrès du Club des villes et territoires cyclables touche à sa fin. Même si certains d'entre vous découvriront cet après-midi l'atelier vélo et prolongeront ainsi cette rencontre qui fut riche et conviviale, digne d'un accueil du terroir bourguignon. Encore cette fois, le congrès national des territoires cyclables aura été placé sous le signe du dialogue, du dynamisme, de l'énergie, de la conviction et de l'amitié. Bien que nous soyons au pays du Chanoine Kyr je ne dirai pas œcuménique par peur de blesser les vélocipédistes laïques.

Je voudrais remercier en votre nom, l'équipe locale de la Ville de Dijon et celle du Grand-Dijon, autour de Catherine Hervieu, qui ont été les chevilles ouvrières de cette manifestation. La Région Bourgogne qui, à leurs côtés, a contribué à l'accueil et aux événements locaux qui se sont déroulés pendant ces trois jours. Les responsables de ce Palais des congrès pour leur compétence et leur accueil.

Je voudrais remercier les associations vélo dijonnaises – EVAD et La Bécane à Jules – qui ont organisé les balades et le prêt des vélos Divia. La Bécane à Jules également pour la visite de l'atelier vélo cet après-midi qui va, j'en suis certain, inciter beaucoup de collectivités à encourager ces initiatives, à les déployer sur leur territoire en reprenant les bonnes recettes qui seront tout à l'heure présentées.

Je tiens à remercier Divia, l'opérateur de transport public de l'agglomération dijonnaise.

Je voudrais enfin remercier les exposants de ce 19^{ème} congrès. Leur participation et la qualité des produits et des services présentés montrent combien le secteur économique du vélo est prometteur, courageux, ambitieux. L'exposition est désormais un véritable salon au cœur du congrès.

Dynamisme d'abord des collectivités territoriales qui le composent et qui sont de plus en plus nombreuses à le rejoindre. Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreuses villes, agglomérations et régions depuis notre dernier congrès national en 2009 à La Rochelle. 170 collectivités entre 2009 et 2011 ! Et je profite bien volontiers de cette réunion à Dijon pour vous dire que la Région Centre vient d'adhérer au Club portant ainsi à 7 le nombre de Régions membres de notre réseau à ce jour. Et nous savons que plusieurs vont nous rejoindre très bientôt.

Nous pédalons vers le succès et c'est essentiellement dû à une équipe du siège performante, convaincante et motivée. Je voudrais la remercier et notamment Véronique Michaud pour sa patience et son opiniâtreté à défendre les positions du Club sur tous les terrains.

Dynamisme indispensable du monde associatif et de la société civile présents pendant ces trois jours. Qui nous épaulent, nous enrichissent, qui aiguillonnent aussi nos politiques dans l'intérêt général.

La vedette de ce congrès 2011, c'est - je crois - l'intelligence collective.

Celle que nous avons mise en mouvement pendant ces trois jours. Celle qui irrigue la vie du Club, celle qui sur le terrain local fait avancer les sujets quand là-haut on fait du surplace. On patine ou on fait du rétropédalage.

L'intelligence collective est un carburant puissant. Notamment pour un réseau d'acteurs comme le nôtre qui, sans les contributions de ses adhérents et de ses partenaires, le métissage des compétences et la diversité recherchée des champs de connaissances, ne serait qu'un groupe parmi d'autres.

Plus que jamais l'avenir a besoin du vélo – nous l'avons vu à travers de nombreux exemples et de riches contributions – mais plus que jamais, cet avenir doit être conçu et construit en faisant appel à l'intelligence collective qui reste en période de crise le carburant du progrès collectif.

Comme Gérard Mermet l'a montré, un monde nouveau est déjà en place. Il est important de l'avoir à l'esprit quand on réfléchit à l'avenir, notamment à un horizon 2030 qui peut paraître lointain... Et qui en réalité arrivera très vite. En effet, avec son regard de sociologue, qui était déjà venu nous éclairer il y a tout juste dix ans, il a montré que pendant cette décennie écoulée, tout ou presque a changé ! Nous avons changé de siècle, de millénaire, d'échelle, de vitesse, de climat... de références. Même la théorie de la vitesse est tombée.

Mais il a aussi rappelé que ce monde qui change, partout, entraîne des ressentis différents. Et que les Français détiennent le record de pessimisme !

Notre monde moderne globalisé est anxiogène ! Tout particulièrement dans nos sociétés occidentales qui ont le sentiment de ne plus être en capacité de piloter convenablement leur développement dans un monde complexe. Notamment parce qu'elles constatent qu'elles perdent du poids économique et de l'influence culturelle. On n'ose plus : on subit ! On ne s'indigne plus : on admet ! On ne bouge plus : on attend !

Notre monde moderne globalisé est complexe et il laisse sur le bord de la route les plus fragiles, les plus vulnérables. Ceux qui lui payent déjà un lourd tribut. Et qui – si rien n'est fait - paieront de plus en plus cher les conséquences d'un changement climatique qui est plus qu'un thème de colloque et pas seulement la préoccupation des bobos des centre-ville comme on voudrait le faire croire.

Ce changement climatique et ses conséquences doit être une ardente préoccupation ! Or nous constatons, notamment en France, que ces sujets montent et... retombent !

Les Grenelle passent et les difficultés demeurent. Elles menacent même de s'amplifier car les promesses des Grenelles ne sont pas tenues.

La crise a bon dos pour abandonner en route toutes à la fois les promesses et les personnes fragiles. Elle devrait au contraire inciter tous les décideurs à mettre à l'agenda des engagements massifs en faveur des énergies renouvelables et du développement de cet outil de mobilité citoyenne alternative qu'est le vélo !

C'est une évidence. Et pourtant... Qu'attend-on ?

Pourtant, l'intelligence collective peut beaucoup. C'est la leçon de ce congrès.

Lors de notre précédent congrès national, nous avons rappelé combien le vélo citoyen, thématique centrale de ce congrès, n'était pas une formule ringarde mais bien **une autre façon de pratiquer et de partager la ville**. Ce n'est pas un retour nostalgique sur le passé mais un pari facile sur l'avenir !

La dimension citoyenne du vélo, c'est bien sûr la pratique d'un mode non polluant mais c'est aussi et surtout l'implication des citoyens dans l'activation d'une mobilité responsable solidaire, libre et durable. Des mots oubliés qui reviendront nécessairement sur le devant de cette scène politique que l'on voudrait nous faire désertier !

Ce congrès, je l'espère et je le ressens pour ma part comme tel, donne de l'espoir et surtout l'envie d'agir.

C'est aussi l'occasion tous ensemble de redire et de démontrer que décidément : **oui, le vélo a de l'avenir !**

Oui le vélo entre dans la mosaïque de solutions pour l'avenir !

Et plus que jamais l'avenir ne peut pas se passer du vélo !

Oui, il y a une ardente nécessité à changer nos modes de vie, nos pratiques de mobilité, nos représentations, nos modes de gouvernance... PAS MOINS !

Et nul doute que la crise stimule notre intelligence collective.

Au Club des villes et territoires cyclables, nous sommes convaincus que le vélo est un des meilleurs outils pour permettre une **mobilité citoyenne socialement durable**.

J'insiste sur cette dimension : « **socialement durable** ».

Car si l'équité est une des composantes du développement durable, dans sa définition première, force est de constater qu'elle se perd vite en route...

Nous voulons donc solidairement réaffirmer aujourd'hui **qu'il faut une politique vélo dans notre pays précisément pour avoir une véritable mobilité socialement durable !**

Les ménages précaires,
les personnes vulnérables,
les générations futures **ont besoin du vélo !**

La précarité, les nouvelles vulnérabilités se trouvent aujourd'hui davantage dans les périphéries que dans les centres des villes. La mobilité en outre croît sur ces territoires parce que les activités s'y implantent davantage que dans les villes centres.

Les ménages commencent à rechercher des solutions pour diversifier leur mobilité. Apportons leur une offre de services faisant la part belle au vélo et non des promesses dont nous savons tous qu'elles ne pourront être tenues : je pense notamment aux réseaux de transport public très coûteux, trop lourds pour ces zones peu denses où vivent 40% de la population.

Comme l'a montré Catherine Frustié hier dans la restitution du séminaire de prospective organisé par le Club en juin dernier, les solutions de mobilité dans le périurbain ne peuvent faire table-rase de la voiture. Elles doivent composer avec elle et non faire croire qu'on pourra s'en passer tout de suite. La voiture n'a pas de limite sur ces espaces qu'elle a façonnés pendant tant d'années mais ce sont les limites de son usage – coût du carburant, coût de l'entretien – qui forcent les ménages à envisager d'autres solutions. En tout cas à bien les accueillir si nous avons le courage politique de les porter !

Si nous avons le courage aussi de revoir nos modèles de gouvernance traditionnels et si, pour répondre à ces besoins avec des solutions croisées, faisant appel au public et au privé, nous favorisons des gouvernances fédérées entre elles. Sans tabou et sans cloisonnement inutile.

Dans ce paysage complexe, le vélo dispose de beaucoup d'atouts.

Gérard Mermet, sociologue, nous les a redit avec force : **autonomie, praticité, rapidité, fluidité, santé, économie, écologie, potentiel...**

Il faut donc engager une vraie politique nationale en faveur du vélo dans notre pays. Nous l'appelons de nos vœux depuis la création de cette association mais il semble que le Gouvernement ait pris la mesure de cette nécessité et souhaite engager un plan de rattrapage. L'absence à Dijon du ministre des Transports Thierry Mariani pour des raisons d'agenda pourrait nous inquiéter sur la motivation du Gouvernement. Mais il a mis en place un groupe de travail interministériel que préside Philippe Goujon, député de Paris. Ce groupe s'est réuni déjà deux fois. Le Club y participe activement. Et nous interprétons donc cette démarche comme le signe d'une vraie volonté de rattraper le retard de la France en matière de stratégie nationale en faveur du vélo, par rapport à nos voisins européens. Et j'ai envie de dire le retard des Gouvernements successifs au regard des engagements et des efforts des collectivités locales depuis vingt ans.

La préparation de la prochaine Loi de Finances constitue aussi un contexte privilégié pour adopter ces mesures de fort impact sur l'économie et l'environnement. Et bien entendu, les prochaines élections présidentielles constituent également le bon moment pour interpeller les candidats sur des projets d'avenir en leur proposant de les verser à leur programme. C'est ce que nous allons faire dans les prochaines semaines au Club des villes et territoires cyclables.

Cette stratégie nationale doit notamment s'appuyer sur un dispositif d'incitations économiques à l'instar de nos voisins européens.

Des incitations économiques de nature à encourager l'acquisition d'un vélo pour tous, mesures que nos voisins ont mises en place parfois depuis plusieurs années, notamment pour les déplacements des salariés.

Je vous rappelle les deux familles de mesures que nous proposons :

- ⇒ **Un programme national « Au travail à vélo »** avec a mise à disposition gratuite de vélos et la facilitation de l'acquisition par les salariés d'un vélo

Sur le modèle du programme « Cycle to work » en Grande Bretagne qui depuis plus de 10 ans a mobilisé plus de 400 000 personnes, 15 000 employeurs et 700 fabricants et détaillants, le Club des villes et territoires cyclables demande au Gouvernement français d'avoir la même ambition de développer massivement l'usage du vélo pour les déplacements domicile-travail afin de créer une dynamique et une véritable amplification de la tendance actuelle.

- ⇒ **La participation de l'employeur aux frais de déplacement domicile/travail des salariés : l'indemnité vélo**

Cette indemnité vélo facultative pourrait être versée par l'employeur aux salariés qui choisissent le vélo comme mode principal de déplacement, comme c'est déjà le cas pour les frais de carburant. Elle serait combinable au remboursement de l'abonnement transport, pour le trajet de rabattement vers une gare ou une station, notamment lorsque le salarié réside hors du périmètre de transport urbain.

Elle pourrait être de 0,21€ du kilomètre, bien entendu exonérés de cotisations sociales et patronales et d'impôts sur le revenu pour le salarié.

Nous nous sommes souvent interrogés au Club : qu'attend en effet l'Etat pour pédaler au secours du succès ?

Surtout depuis 6 ans que le vélo est revenu en force dans le paysage et dans la tête des Français...

Or, nous devons admettre que nous n'avons pas réussi à convaincre l'Etat de cet enjeu. Car malgré nos efforts, et depuis 2007 sous la présidence actuelle et au fil des Gouvernements Fillon, le vélo n'a été convié à AUCUNE des grandes démarches nationales de concertation et de planification dans les domaines de l'écologie et de la relance économique !

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir tenté, au Club des villes et territoires cyclables, d'inscrire le vélo comme un outil au service :

- du Grenelle de l'Environnement (or le vélo est le grand absent de la démarche et des propositions)
- du Plan de relance
- du Grand emprunt ...

Dans tous ces contextes, depuis cinq ans, le Club des villes et territoires cyclables a fait des propositions, rencontré les collaborateurs des ministres mais en vain...

A ces rendez-vous manqués, il faut ajouter l'échec des tentatives pour mettre en œuvre un chèque vélo puis pour rendre le vélo éligible au chèque transport, pour mettre en œuvre des incitations économiques comme le crédit d'impôt pour l'achat d'un vélo, comme l'indemnité kilométrique pour les salariés qui se déplacent à vélo, etc.

Nous proposons donc désormais de cibler 10 actions s'inscrivant dans 3 grands défis que notre société doit aujourd'hui relever :

- **La cohésion territoriale**
- **La qualité de vie**
- **La cohésion sociale**

Ces propositions ne sont pas nouvelles : nous les portons pour l'essentiel depuis plus de 10 ans. Mais la perspective d'un Plan d'action global nous incite à prioriser les mesures qui, au niveau de l'Etat, auraient un impact important en ce qu'elles viennent renforcer l'action déjà considérable des collectivités territoriales.

Et nous les avons donc remises au ministre des Transports et à Monsieur le Député Philippe Goujon le 1^{er} septembre dernier.

Comme je l'ai dit, nous plaçons en mesures phares - avec la menace bien réelle d'une récession économique très préjudiciable pour les personnes déjà vulnérables - des incitations économiques.

Nous avons choisi de mettre l'accent sur le vélo dans la mobilité quotidienne, pour aller au travail ou à l'école, et comme outil de la cohésion sociale.

Voici ces 10 mesures prioritaires pour faire du vélo l'outil du développement durable des territoires que je vous invite à reprendre :

- 1. L'affectation de 10% du budget des routes nationale et autoroutes pour l'aménagement d'itinéraires vélo**
- 2. Le jalonnement des grands itinéraires de véloroutes et voies vertes**
- 3. La relance de la démarche "Code de la rue"**
- 4. La mise en œuvre d'un plan ambitieux de développement du stationnement**

5. Le déploiement du marquage des vélos à l'échelle du territoire pour lutter contre le vol (système Bicycode géré par la FUB – Fédération française des usagers de la bicyclette)

6. Une campagne de communication annuelle sur le thème "le vélo quotidien, c'est bon pour la santé"

7. Un déploiement à l'échelle nationale des actions d'apprentissage du vélo initiées, souvent en partenariat, par les associations et les collectivités locales. Des financements pour consolider les vélo-écoles mises en place sont essentiels pour pérenniser et développer ces démarches.

8. un programme pour le développement du vélo auprès des salariés.

La mise en œuvre du programme français « **Au travail à vélo** » (proposée par le Club en avril 2011) comprenant notamment des exonérations fiscales pour les entreprises qui mettent des vélos à la disposition des salariés (prêt gratuit ou avec option d'achat, centrale d'achat...) serait aussi un soutien au développement de l'industrie du vélo, tout en impliquant un bénéfice en termes de santé publique et d'empreinte écologique...

9. une indemnité kilométrique vélo

La participation de l'employeur aux frais de déplacement domicile/travail sur le modèle belge (0,21 €/ km cumulable sous condition avec l'indemnité transport public) exonérée de charges et non imposable pour le salarié.

10. le vélo citoyen : une grande campagne de communication !

Le vélo entraîne avec lui de nouveaux équilibres, un nouveau partage de l'espace public, un autre mode de production de l'information, elle aussi davantage partagée. Il permet de conjuguer liberté et égalité car il est à la fois individuel et collectif, particulier et public, autonome et connectés aux autres mobilités. Nous proposons que ce thème du vélo citoyen constitue le socle d'une grande campagne de communication en faveur du développement du vélo s'appuyant notamment sur la relance de la démarche du code de la rue et sur les engagements du Grenelle ainsi que les objectifs des accords de Kyoto.

Ce programme est réaliste, simple et clair. Il ne nous paralyse pas face à l'action ou à la difficulté du démarrage. Il fédère des compétences, des acteurs, des énergies. Tout ce que nous aimons !

Ce programme doit beaucoup à un homme que je voudrais saluer en votre nom à tous : Hubert Peigné, Coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo. Et rappeler que s'il est aujourd'hui envisagé au plus haut niveau de l'Etat d'engager une stratégie nationale vélo, c'est parce que le travail d'Hubert Peigné a été constant et de très grande qualité. Que sa motivation et sa générosité ont été immenses. Aussi, au moment où ce dernier se prépare à une retraite bien méritée, dont je sais qu'elle sera animée de beaucoup d'enfants et petits-enfants à

vélo sur les routes de France et d'ailleurs, je tiens à le remercier vivement pour le soutien constant qu'il nous a apporté au Club, depuis sa création, et notamment depuis 2006 quand il est devenu notre Monsieur Vélo national.

Enfin, comme Hubert nous y invite souvent, je voudrais terminer sur les pistes innovantes que nous avons aussi imaginées.

Nous considérons bien entendu que le groupe de travail auprès du ministre des Transports doit donner un signal fort. Nous pensons évidemment à un financement Etat des réalisations de nature à remédier aux grandes coupures urbaines ou à accompagner un vaste plan de réalisations, par exemple de stationnements dans les pôles d'échanges... Sans trop y croire tant on nous dit et répète que les caisses de l'Etat sont vides.

Aussi, plutôt que d'accompagner quelques projets ici ou là afin d'illustrer son engagement en faveur du vélo, nous suggérons au ministère des Transports de lancer un appel à projets non pas fondé sur les outils traditionnels d'une politique vélo mais sur des projets de territoire qui fédèrent de multiples acteurs et mettent en évidence la **valeur** d'un écosystème vélo. Un appel à projets vélo innovants !

Dans ce registre aussi, nous avons relevé avec intérêt l'invitation de Gérard Mermet d'engager une grande étude sur les utilisateurs du vélo. Je dirais des utilisateurs actuels et potentiels. Car elle croise un projet d'actions du Club à l'issue de son séminaire de prospective. Celui de mettre en place **une base d'exploration des usages du vélo** et de leur valeur associée. En recensant et analysant les initiatives individuelles pragmatiques, lesquelles sont susceptibles de devenir collectives grâce aux multiples moyens de partager : je pense au GPS, aux réseaux sociaux...

Il s'agit d'explorer de nouveaux possibles grâce au vélo. Sans restriction, sans entrave à la pensée créative.

C'est une aventure qui nous séduit au Club en associant les collectivités qui voudront tenter la démarche. D'ores et déjà, la Ville de Paris nous a dit son intérêt.

En 2009, nous avons lancé un appel à La Rochelle, non pas un SOS sur ces terres maritimes, mais – à l'adresse du Président de la République – une invitation à rejoindre plus de 1000 élus représentant 1000 collectivités. Et nous avons eu le sentiment qu'il n'était pas entendu.

Cependant, deux ans plus tard, nous nous disons qu'il l'a sans doute été puisqu'un groupe de travail interministériel a été mis en place et qu'il a repris l'ensemble de ces propositions.

Et c'est grâce à vous ! A vous mes collègues élus locaux. A vous techniciens des collectivités. A vous animatrices et animateurs associatifs. A vous toutes et à vous tous passionnés par la construction d'un monde meilleur. Grâce à la force des réalisations de vos territoires qui donnent aux propositions que nous portons collectivement toute leur crédibilité et leur influence.

Le vélo fera bouger les lignes.

Le vélo trouvera sa place légitime dans l'inter modalité. Il n'est pas LA solution. C'est modestement l'une des solutions

« Ceux qui ont fait du vélo savent que dans la vie rien n'est jamais plat » Ce constat de René Fallet s'applique parfaitement à la vie des collectivités territoriales actuellement. Rien n'est jamais plat mais avec des idées simples, un brin d'espoir et le soutien de tous on parvient toujours au sommet.